

COMPTE 2016

FORMATION SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ÉQUITÉ À L'INTENTION DES MEMBRES

25 000 \$

Ce compte, créé à la RAAP 2021, découlant de la recommandation du Conseil provincial vise à appuyer les membres qui désirent individuellement recevoir une formation sur la lutte contre le racisme et l'équité.

IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances mette en place une ligne de financement afin de fournir aux membres une aide financière sur demande pour couvrir les coûts des membres qui désirent rehausser leur expertise en matière de lutte contre le racisme et d'équité, au moyen de cours ou d'ateliers en plus de ceux qui sont offerts par OSSTF et (ou) le CTC, dont les critères seront déterminés en consultation avec le Groupe de travail consultatif en matière d'équité.

LIGNES DIRECTRICES

1. Ce compte est accessible par les membres pour le remboursement des dépenses liées à la formation sur l'équité et (ou) la lutte contre le racisme.
2. Avant la RAAP, chaque année, la somme totale offerte à tout membre est à concurrence de 400 \$ ou 50 pour cent des coûts totaux de la participation, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Après la RAAP, tout solde des fonds sera distribué sur la base du premier arrivé, premier servi (sur demande) et ne dépassera pas 800\$ pour l'année, à tout membre.

Le financement n'est offert que pour couvrir les coûts de l'inscription à l'atelier ou les frais du cours et le matériel nécessaire.

DEMANDE

1. Les demandes doivent être soumises avant, mais au plus tard le 1^{er} juin.
2. Inclure un exemplaire du programme/des grandes lignes de l'événement/du cours.
3. Faire parvenir la demande et une liste de dépenses à : Jennifer Seif.

PAIEMENT

1. Expédier un exemplaire de la lettre d'approbation ainsi que tous les relevés de dépenses et reçus détaillés pour appuyer votre réclamation à Earl Burt, trésorier.
2. Le paiement sera effectué par virement automatique au compte bancaire du district.

